

BUSINESS TIME

| LE PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DÉDIÉ AUX ENTREPRISES |

P.02 | DOSSIER

Développez votre activité avec
la Chine

P.03 | FOCUS

Règlement COBAC R-2005/01

P.04 | EN BREF

Sécurisez vos transactions commerciales



LA BONNE INFORMATION POUR IMPACTER VOTRE BUSINESS

« **Croissance et Compétitivité** ». Tel est le leitmotiv de tous les patrons d'entreprises, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites. Mais comment développer son activité, l'étendre à de nouveaux marchés, conquérir la zone CEMAC ou s'installer au-delà des frontières africaines, maîtriser ses flux sans être au courant de ce qui fait l'actualité dans son secteur?

Posséder l'information c'est en effet déjà, réunir les capitaux indispensables à la croissance de votre business. Il est capital d'avoir l'information à jour, la plus crédible dans votre domaine, pour pouvoir atteindre vos objectifs.

C'est pour cette raison que nous avons créé « **Business Time** », la newsletter entièrement dédiée aux entreprises et aux institutions. Dans chacune des parutions, vous y trouverez des dossiers thématiques sur le commerce international, la monétique, les financements, les placements et bien d'autres solutions que nous développons pour vous accompagner en fonction de vos besoins spécifiques.

Il faut aussi le souligner, cette newsletter arrive à point. Société Générale Cameroun est pour la sixième fois, la « **Meilleure Banque au Cameroun** » et la « **Meilleure Banque d'Investissement au Cameroun** » pour la 2^{ème} année consécutive, deux récompenses attribuées par le magazine EMEA Finance. C'est dire tout le sérieux que consacre l'ensemble du personnel de la banque à la satisfaction de sa clientèle.

Je voudrais le redire ici, la Direction Commerciale et tous ses Conseillers seront toujours à votre disposition pour répondre à vos demandes d'information. Vos suggestions et/ou réclamations sont prises en charge à l'adresse Departement.qualite@socgen.com.

Claude OWONA

Directeur Commercial Entreprises et institutionnels



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE

DOSSIER

LA CHINE VOUS OUVRE SES PORTES - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN VOUS ACCOMPAGNE



LE RENMINBI DEVIENT MONNAIE COURANTE POUR VOS OPÉRATIONS AVEC LA CHINE

Depuis 2009, on assiste à un assouplissement de la réglementation en matière de convertibilité de la monnaie chinoise. Cette dernière est de moins en moins dépendante du Dollar (USD). Désormais, toutes les entreprises chinoises peuvent aussi utiliser le Renminbi comme devise pour les transactions transfrontalières.

DE MEILLEURES RÉOLUTIONS DANS LES ÉCHANGES CHINE ET RESTE DU MONDE

- Utilisation de la devise chinoise par les entreprises pour le règlement des transactions avec la Chine ;
- Passage depuis 2013 du Renminbi de la 20^{ème} à la 5^{ème} place des devises de paiements internationaux ;
- Confirmation du Renminbi comme la 2^{ème} devise la plus utilisée dans les opérations de trade (depuis 2013).

CE QUE VOUS GAGNEZ EN UTILISANT LE RENMINBI COMME DEVISE DE CHANGE

Plus de compétitivité vis-à-vis des fournisseurs ou clients ponctuels

Si vous êtes **IMPORTATEUR**

- Négociez au mieux (ou au juste prix) vos achats ;
- Exonérez vos fournisseurs des frais de change ;
- Ajoutez à votre carnet de fournisseurs, des PME chinoises qui ne travaillent exclusivement qu'avec le Renminbi.

Si vous êtes **EXPORTATEUR**

- Crédibilisez votre offre face à vos concurrents internationaux ;
- Accordez à vos clients de la flexibilité en terme de moyens de paiements ;
- Couvrez vous-même le risque de change pour en minorer le coût.

BON À SAVOIR POUR VOS TRANSACTIONS EN RENMINBI

- Lorsque vous travaillez avec un partenaire situé hors de la Chine continentale ; vous n'avez aucune contrainte réglementaire, à l'import comme à l'export ;
- Lorsque vous êtes bénéficiaire d'opérations en provenance de Chine continentale, vous n'êtes soumis à aucun formalisme ;
- Lorsque vous réglez un bénéficiaire en Chine continentale, vous devez mentionner sur votre ordre de virement Le Code CNAPS (China National automatic Payment System) à 12 chiffres de l'agence bénéficiaire en Chine qui vous sera indiqué par Société Générale Cameroun.

Nos équipes sont à votre disposition pour vous conseiller sur l'intégration de la réglementation chinoise dans vos transactions en Renminbi.

Contactez-les aux numéros indiqués en page 4 !

SÉCURISEZ VOS TRANSACTIONS AVEC LA CHINE : DES SOLUTIONS DE CHANGE ADAPTÉES

Travailler avec un partenaire chinois implique un risque de change :

- Pour l'entreprise chinoise si la transaction est libellée en devise locale ;
- Pour les deux partenaires si la transaction est libellée dans une devise autre que la devise locale ou le CNY (en USD par exemple).

Travailler en Renminbi vous apporte un avantage compétitif certain et déterminant par rapport aux autres devises. Car, entre la commande et le paiement effectif, les autres devises (Euro, Dollar) peuvent fluctuer avec une incidence négative ou positive pour votre marge. Alors que le Renminbi est stable.

Société Générale Cameroun vous propose également une gamme complète de solutions de couvertures adaptées à vos besoins qui inclut tant le change au comptant que des couvertures à terme (conventionnel ou flexible) du Renminbi. Il faut noter que ces mécanismes existent également sur l'Euro et sur le Dollar US.

IMPORTANT

CNY : Code iso de la devise chinoise.
Désigne également le Renminbi traité en Chine continentale, non transférable.

NOUVEAU

FAITES VOS DEMANDES DE PREMIER NIVEAU VIA L'ADRESSE : CORPORATE.SERVICES@SOCGEN.COM

Nous sommes soucieux de vous accompagner dans la réalisation de vos projets et sommes conscients de la nécessité de répondre rapidement à vos sollicitations diverses.

À cet effet et afin d'améliorer la qualité de service qui vous est offert, nous avons créé un nouveau canal vous permettant d'adresser rapidement votre Banque pour toute demande relative au fonctionnement de votre compte.

DORÉNAVANT, VOUS POUVEZ ADRESSER CERTAINES DE VOS DEMANDES À L'ADRESSE E-MAIL : CORPORATE.SERVICES@SOCGEN.COM.

En envoyant vos demandes à cette adresse, celles-ci seront traitées dans les meilleurs délais par une équipe dédiée pour répondre à vos besoins de premier niveau énumérés ci-dessous.

DEMANDEZ VOS AVIS D'OPÉRATIONS DÉBITS ET CRÉDITS SUR :

- Les opérations internationales (transferts/credocs/remdocs/effets avalisés/ventes de devise) ;
- Les agios sur les effets ;
- Les frais de ramassage de fonds ;
- Les commissions sur chèques banque/certifié et sur chèque/effet impayé ;
- Les règlements BDT ;
- Les facturations carte, facturations SogeC@shNet ;
- Les commissions cautions.

FAITES LES DEMANDES DE SERVICES SUIVANTES :

- Détails BEAC ;
- Tickets d'agios ;
- Informations sur vos emprunts en cours (copie du tableau d'amortissement CMT, montant de l'échéance à payer) ;
- Facturations pour les coffres-forts et sur les ouvertures de domiciliation ;
- Édition des relevés de compte sous Delta Portail (uniquement pour les clients ayant souscrit à SogeC@shNet).

Grâce à cette nouvelle organisation, nous souhaitons rester à votre écoute afin de satisfaire rapidement vos demandes récurrentes de services.

La Direction Commerciale et vos Conseillers sont à votre entière disposition pour répondre à tous vos autres besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

AU QUOTIDIEN

LE COMPTE PLACEMENT ENTREPRISE

De nombreuses entreprises extériorisent des soldes de trésorerie opérationnelle importants, et fautes de perspectives et/ou de visibilité, ces trésoreries «dorment» sur leurs comptes bancaires, à défaut d'être transformées en Dépôts À Terme (DAT), qui sont aujourd'hui la solution traditionnelle idéale pour placer la trésorerie stable de l'entreprise sur une durée assez longue.

Afin de permettre aux entreprises de placer au jour le jour une trésorerie qui est directement affectée au cycle de production et qui doit pouvoir rester disponible du jour au lendemain, Société Générale Cameroun vous propose depuis août 2016, le « **Compte Placement Entreprise** » qui est une solution flexible de placement progressif, et dont les principaux avantages pour nos clients sont :

- Une rémunération stable des excédents de trésorerie ;
- Un capital constitué régulièrement au moyen de virements (ponctuel ou permanent) ;
- Un capital sécurisé, disponible immédiatement et exclusivement par un jeu de compte à compte sans frais, ni pénalité ;
- Une possibilité de suivi du compte via SogeC@shNet pour les abonnés ;
- Une garantie potentielle pour une demande de financement (découvert, caution...).

Pour plus d'informations, contactez votre Conseiller en agence.

FOCUS SUR...

Règlement COBAC R-2005/01 Relatif aux diligences des établissements assujettis en matière de LAB-FT :

Identification de la clientèle

Le blanchiment des capitaux constitue une menace sérieuse pour l'intégrité des systèmes financiers dans le monde. Pour faire face à ce risque systémique dans la zone CEMAC, la COBAC en tant qu'organe de supervision bancaire, contribue à la mise en œuvre et au respect de certaines normes prudentielles par les établissements financiers assujettis, édictées dans le Règlement COBAC R-2005/01 du 01/04/2005.

Ces règles concernent entre autre l'élaboration et l'amélioration des méthodes utilisées dans le cadre des exigences de transparence en matière de relation bancaire.

C'est ce dispositif qui fonde le principe de la connaissance du client (Know Your Customer) par lequel la banque est tenue de recueillir et d'archiver un certain nombre d'informations et de justificatifs sur les promoteurs/gérants/actionnaires/maison mère...et sur les activités des entreprises clientes quel que soit leur taille.

Ceci est une obligation FORTE pour les banques qui se poursuit tout au long de la relation par un travail constant de mise à jour des informations et documents justificatifs lors de tout changement impactant la vie de l'entreprise et des individus à la tête de celle-ci.

Vous comprenez chers clients la raison d'être de nos sollicitations régulières de documents pour compléter vos dossiers banque, afin de poursuivre avec vous une relation saine, transparente et mutuellement bénéfique en terme de notoriété.

Nous comptons donc sur votre réactivité à nous fournir les documents et informations sollicités.

COBAC : Commission Bancaire d'Afrique Centrale dont le rôle est de veiller au respect, par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les Autorités, par la Banque Centrale des États de l'Afrique Centrale ou par elle-même et qui leur sont applicables et de sanctionner les manquements constatés".



Suivez notre actualité toute l'année sur :

www.societegenerale.cm

www.facebook.com/SocieteGeneraleCameroun

Twitter @SGCameroun

COMMERCE INTERNATIONAL

SÉCURISEZ VOS OPÉRATIONS INTERNATIONALES AVEC SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN

RISQUE MAJEUR : LE RISQUE DE CHANGE

Lorsque vous entrez dans un contrat commercial en devises avec un partenaire étranger, vous êtes très souvent exposé aux variations de change ; ces variations créant ainsi un risque de change.

Pour la plupart des entreprises, aussi bien importatrices qu'exportatrices, la gestion du risque de change consiste à trouver un moyen d'atténuer toute perte de valeur liée aux fluctuations du cours de change.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Société Générale est internationalement reconnue pour ses compétences en conseils et pour la qualité de ses services sur les opérations de change.



Euromoney FX Survey
#1 Client Services-
EMEA



Euromoney FX Survey
#1 Overall-
Middle Eastern/ Africa Currencies



Euromoney FX Survey
#1 Africa
(except South Africa)

- 1 Identifier l'exposition au risque de change ;
- 2 Définir une stratégie de couverture au risque de change ;
- 3 Exécution de la stratégie dans un timing opportun.

COMMENT VOUS PROTÉGER

Avec l'objectif de toujours mieux servir ses clients, Société Générale vous propose de mettre à profit son expertise sur les marchés de change par :

- Des conseils et des stratégies adaptés afin de sécuriser vos opérations ;
- Une forte expertise sur les marchés internationaux et régionaux.

A C T U A L I T É S

Découvrez le nouveau format de notre brochure tarifaire téléchargeable sur www.societegenerale.cm.

L'ambition de Société Générale Cameroun est de devenir LA banque relationnelle de référence sur tous ses marchés. Aussi, nous nous attachons à construire avec nos clients une relation durable fondée sur la confiance et la transparence. Dans cette optique, nous avons conçu un nouveau recueil de conditions tarifaires qui indique les conditions et tarifs appliqués aux Entreprises, Professionnels et Associations.

Téléchargeable sur notre site internet, ce document vous offre une information claire et précise, constamment mise à jour et rapidement accessible par des liens hypertexte au sommaire, sur nos tarifs Hors Taxe et Toute Taxe Comprise en vigueur.

À VOS CÔTÉS
pour en savoir plus



RENCONTREZ

votre conseiller en agence, ou contactez-le sur sa ligne directe, ou par messagerie sécurisée.



CONNECTEZ-VOUS

www.societegenerale.cm



APPELEZ

233 50 18 18

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00



DÉCOUVREZ

une gamme complète de mémos disponibles en agence.



Pour plus d'informations contactez votre Conseiller ou

Roger TAMWO

Responsable Trade Finance

Tél : 698 481 821

Sophie ZHANG

Responsable de la Clientèle Chinoise

Tél : 691 624 047

PLACEMENT

L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Pour des entreprises disposant d'importantes réserves de trésorerie, il est intéressant au-delà des Dépôts A Terme (DAT) classiques habituellement proposés, de diversifier ses opérations de placement en fonction d'objectifs d'exploitation à long terme et/ou de rentabilité.

La souscription à un **Emprunt Obligatoire** apparaît donc comme un investissement approprié qui comporte cependant des risques comme tout instrument financier.

L'État du Cameroun a par exemple lancé fin septembre 2016 une nouvelle opération d'appel public à l'épargne d'un montant global de **150 milliards de Fcfa** sous forme d'**Emprunt Obligatoire «ECMR 5,5% Net 2016-2021»** intéressante pour de nombreux investisseurs institutionnels, ainsi que nos clients entreprises.

Cette opération rentrait dans le cadre du Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), de l'État du Cameroun qui s'est lancé depuis quelques années dans un vaste programme à travers des projets porteurs de croissance et d'emploi dans les domaines des infrastructures portuaires, routières et énergétiques entre autres ; programme qui requiert le recours à un endettement global de 1 105 milliards pour l'exercice 2016, dont 300 milliards de Fcfa par émissions de titres publics.